

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CESOP du 17 janvier 2019.

Le CA se tient à Meudon

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9H45.

Etaient présents :

Titulaires présents votants :

Agnès FAVE, Pierre GIGAN (plus procuration de C.IMAD), Stéphane GILLERON, Pascale HAMMES, Florence HENRY, Philippe LAPORTE, Sylvie LEMAITRE, Nicole LETOURNEUR, Denis SAVARY, Frédéric TRAVERS.

Suppléants présents votants :

Suppléants présents :

Sophie MASSON, Philippe ROUSSEAU, Félix MAOULY, Stéphane THOMAS.

Invités présents :

Claire BERNARD, Cyril BLANCHARD (vice-président du CLAS-Meudon), Maïder BUGNON OLANO (trésorière CLAS Paris), Bruno DA SILVA (trésorier CLAS Nançay), Jean-Laurent DOURNAUX (trésorier du CLE), Renaud ROMAGNAN (trésorier CLAS Meudon), Emmanuel THETAS (président CLAS Nançay).

Excusés :

Jean ABOUDARHAM, Christine BALSAMO, Marie BLAVIER, Xavier BONNIN, Constance IMAD, Richard MONIER, Catherine MUSEY, Sangitiana RAKOTOZAFY.

1. Désignation du Président et du secrétaire de séance.

Présidente :

Agnès FAVE

Secrétaires de séance

Claire BERNARD, Pascale HAMMES

Vote : Unanimité

2. Approbation de l'ordre du jour

Envoi des convocations par mail avec accusé de réception pour les invités extérieurs papier

Ajout des questions en séance :

Discussion sur veuf et ayant droit et ouvrant droit

Vote : 3 abstentions

9 pour

3. Approbation du compte rendu du 11 octobre 2018

Vote : Unanimité

4. Remplacement d'un titulaire sortant

Monsieur Richard MONIER étant engagé sur un poste plus lourd ne pourra pas assurer la tâche de trésorier sérieusement et préfère donc présenter sa démission. Monsieur Jean Laurent DOURNAUX accepterait de reprendre ce poste mais le trésorier devant être membre du bureau, il doit être titulaire.

Le départ de Marie BLAVIER à l'étranger entraîne la libération d'un poste de membre titulaire.

Il est donc proposé au vote que monsieur DOURNAUX devienne titulaire

Vote : Unanimité

5. Remplacement du trésorier du CESOP

Il est proposé au vote de remplacer monsieur MONIER par monsieur DOURNAUX au poste de trésorier.

Vote : Unanimité

6. Remplacement du responsable de la commission Enfance

Suite aux deux articles précédents monsieur DOURNAUX demande à être remplacé sur le poste de responsable de la commission enfance.

Pascale Hammes propose de prendre cette responsabilité.

Vote : Unanimité

7. Convention entre le CESOP et l'Observatoire de Paris

Rappel des antériorités : les conventions et avenants précédents sont caduques.

Cela pose un problème de fonctionnement notamment pour la commission aides et prêt.

Le but est l'approbation du CA du CESOP avant le CA de l'observatoire de début mars pour qu'il soit soumis à son vote.

Corrections à apporter :

En attente des plans

Article 6/avant fin remplacer janvier par février

Art9/ 1 Sur les plans des surfaces bien vérifier que tous les locaux notamment le bureau de CESOP et la cabane du CLAS Nançay sont présents

Ressources numériques : ajouter accès devant internet et ne pas mettre etc mais ajouter la gestion des listes de différentes ressources.

Art 11 : Il est suggéré de le remplacer par apport financier, mais si c'est vrai aujourd'hui cela peut changer.

ART 14 :

Détails des effectifs des sections locales.

50 personnes + 20 retraités à Nançay 52 inscrits votant

450 personnes à Paris 253 inscrits

70 à Meudon dont 445 étudiants 370 inscrits

Changer l'enveloppe horaire de 200H à 180H pour le CLAS de Nançay et 350H à 375H pour le CLAS de Paris.

Discussion autour du type d'explication à donner accompagnant la convention.

Ajouter sur les convocations qu'elles valent ordre de mission.

Remplacer, agents de l'Observatoire par membres du CESOP et après élus ajouter « ou nommés »

A la fin de l'article remplacer agents de l'Observatoire par membres du CESOP et autorisations spéciales d'absence par décharge de services.

Demande d'approbation des plans par vote électronique : oui
Pour d'éventuelles modifications, si simple vote par mail, sinon CA extraordinaire.
Vote texte : Unanimité
Choisir un outil de vote qui décomptera valablement les votes électroniques

8. Règlement intérieur des billetteries cinéma théâtre.

Vote du règlement intérieur des billetteries

Discussion sur veuf et ayant droit et ouvrant droit, impossibilité pour un ayant droit de venir retirer les tickets lui-même sauf s'il est veuf(ve).

Vote : 3 abstentions
9 pour

9. Date de l'assemblée générale

18 juin 2019

Il faut solliciter des commissaires aux comptes

10. Date du prochain conseil d'administration

23 mai 2019

11. Point information

Au prochain CA le CLAS Nançay doit apporter ses archives

12. Questions diverses

A 12H la séance est levée.